



HAL
open science

Hubert Bost et Claude Lauriol (éd.), Refuge et Désert. L'évolution théologique des huguenots de la Révocation à la Révolution française, Actes du colloque du Centre d'étude du XVIIIe siècle, Montpellier, 18-20 janvier 2001, Paris, Honoré Champion, 2003, 319 p., ISBN 2-7453-0751-7, 40 €.

Stéphane Gomis

► **To cite this version:**

Stéphane Gomis. Hubert Bost et Claude Lauriol (éd.), Refuge et Désert. L'évolution théologique des huguenots de la Révocation à la Révolution française, Actes du colloque du Centre d'étude du XVIIIe siècle, Montpellier, 18-20 janvier 2001, Paris, Honoré Champion, 2003, 319 p., ISBN 2-7453-0751-7, 40 €.. Annales historiques de la Révolution française, 2004, 338, pp.161-164. 10.4000/ahrf.1857 . hal-04401720

HAL Id: hal-04401720

<https://uca.hal.science/hal-04401720>

Submitted on 18 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

six ans après la disparition de l'auteur à partir de notes disparates ? Chacun sait par exemple que les robespierristes ont eu la volonté de faire prendre en charge par l'État l'éducation de la jeunesse, mais qui peut croire que Saint-Just, s'il en avait eu la maîtrise éditoriale, eût écrit : « Les enfants appartiennent à leur mère jusqu'à cinq ans si elle les a nourris et à la République ensuite jusqu'à la mort » ? Enfin parce que tous ces textes ont été écrits par une personnalité en construction, passant d'une jeunesse rebelle et libertaire à un apprentissage sérieux de la Révolution au village, de l'opposition parlementaire aux responsabilités gouvernementales, subissant au passage l'influence de caractères trempés comme Robespierre ou Marat, conditions, convenons-en, plus propices aux ruptures qu'à la cohérence. D'ailleurs la force des choses ne nous conduit-elle pas parfois à des résultats auxquels on n'aurait point pensé ?

C'est donc le grand mérite de Miguel Abensour d'en avoir recherché la constante, suivi ce qu'il considère comme un fil rouge, non toutefois sans conclure que ni Diogène, ni la nature, ni Brutus n'apportent à ce jeune homme qui se laisse mourir silencieux une clé pour éviter que la liberté ne bascule en son contraire.

Anne Kupiec a rassemblé les Œuvres et les a classées par thèmes (textes littéraires, politiques, théoriques, correspondance...). Elle a puisé dans les éditions antérieures (Charles Vellay, 1908, Michèle Duval, 1986), dans les fonds des *A.H.R.F.* et les centres d'archives, apportant un gain d'une cinquantaine de pièces. Les textes sont généralement assortis d'une présentation de quelques lignes ou quelques pages selon leur importance et suivis en fin de volume de cinquante-trois pages de notes. Le livre se ferme sur un utile index des notions.

On déplore toujours dans ce genre d'entreprise des lacunes et des erreurs. Nous en avons relevé quelque deux dizaines, dont beaucoup auraient pu être évitées à la simple lecture de travaux antérieurs. Si Anne Kupiec s'était reportée par exemple à la minute du décret de ventôse, raturée, surchargée, annotée de la main de Saint-Just, elle aurait avantageusement fait figurer ces corrections, ajouts, ajouts barrés, d'un incontestable intérêt politique, au moins dans les notes, sinon dans le texte. La consultation des délibérations communales de Blérancourt (1788-1793) lui eût aussi permis de glaner plusieurs pièces précieuses. La connaissance de l'affaire Baragot, pourtant maintenant bien étudiée, lui aurait évité de transcrire fautivement ce nom propre (transformé en Banagot, p. 1 169), de le faire suivre d'un point d'interrogation, et lui aurait permis d'en attribuer la destination certaine à Thuillier, de dater la lettre transcrite au 21 janvier 1793 en éclairant ainsi le lecteur sur la surcharge de travail dont parle Saint-Just. Enfin la lettre à Desmoulins, présentée dans l'« appendice » et la note de la page 1 238, eût bien mérité de figurer dans le chapitre « correspondance », puisque la pièce originale, datée de surcroît 3 juin 1790, est conservée à la bibliothèque de la Ville de Paris, avec une autre lettre autographe de moindre intérêt qui ne figure pas dans le recueil.

Ces observations propres à être prises en compte, peut-être, dans un prochain tirage, n'enlèvent pas son mérite à cette belle entreprise, très supérieure à toutes celles qui l'ont précédée, et il va de soi que ce livre, peu coûteux, s'impose sur les rayons de toutes les bibliothèques où il est question de la Révolution française.

Bernard VINOT

Hubert BOST et Claude LAURIOL (éd.), **Refuge et Désert. L'évolution théologique des huguenots de la Révolution française**, Actes du colloque du Centre d'étude du XVIII^e siècle, Montpellier, 18-20 janvier 2001, Paris, Honoré Champion, 2003, 319 p., ISBN 2-7453-0751-7, 40 €.

Ce volume rassemble seize communications présentées lors du colloque organisé en 2001 par le Centre d'étude du XVIII^e siècle de Montpellier. Cette rencontre portait sur « l'évolution théologique des huguenots de la Révocation à la Révolution française ». Un tel intitulé pourrait laisser croire qu'il s'agissait de débattre autour d'un

objet d'étude très étroit. Or dans sa présentation, Christine Berkvens-Stevelinck précise très clairement combien l'expression « évolution théologique » n'a certainement pas limité la discussion à l'étude de gros traités théologiques. En effet, au siècle des Lumières ces derniers ne sont plus les seuls supports de la transmission de la doctrine et de la pensée de l'Église réformée. Entre les années 1680 et la décennie 1790, la théologie protestante « se sécularise en quelque sorte ». Tout d'abord, elle n'est plus le domaine réservé des pasteurs ou des exégètes, mais également des simples fidèles, qu'ils soient hommes ou femmes. Ensuite, cette évolution théologique touche un grand nombre de domaines, depuis la piété jusqu'au droit et à la politique. Ce recueil se propose donc de suivre dans la longue durée un des phénomènes les plus caractéristiques du protestantisme du dernier siècle de l'Ancien Régime, « à l'aune de ces lieux si particuliers que furent le Désert et le Refuge ». Ses enseignements sont d'autant plus riches qu'ils ont une dimension à la fois transdisciplinaire et européenne. Le sujet imposait cette double qualité. Les contributions des auteurs ont été réparties selon cinq grands thèmes.

Le premier s'attache à présenter les derniers apports de l'histoire du Refuge. Le sort des huguenots en terres étrangères est principalement analysé, d'une part, à travers la question de leur accueil, d'autre part, à propos du statut juridique qui leur est réservé. Étudiant les résolutions et les actes synodaux des églises wallonnes, Hans Bots livre de nombreux témoignages sur la solidarité dont font preuve ces dernières à l'égard de leurs coreligionnaires. À juste titre, l'auteur rappelle que depuis les guerres de religion les deux Églises sont très fortement liées par une culture de la persécution. De fait, entre 1680 et 1700, ce ne sont pas moins de 337 pasteurs qui sont accueillis. H. Bots expose une série de parcours personnels en livrant toute une série de documents inexploités jusqu'à ce jour. Les années 1684-1689 voient également la fondation de vingt-six nouvelles églises de langue française. Néanmoins, comme le démontre l'auteur, cette compassion fraternelle n'exclut pas une tutelle certaine des autorités synodales sur les pasteurs. Il s'agit de s'assurer de l'orthodoxie de leurs positions. Pour sa part, Eckart Birnstiel s'interroge sur la situation juridique des communautés huguenotes en Brandebourg-Prusse. À partir des années 1680, environ 20 000 réformés français trouvent refuge sur les terres de l'Électeur de Brandebourg. En 1685, l'édit de Potsdam, véritable grande charte du Refuge, assimile les pasteurs au fonctionnariat local. Toutefois, le système presbytéro-synodal français reste incompatible avec la qualité de *Summus episcopus* du souverain allemand. Ce dernier tranche les controverses théologiques et nomme les pasteurs. La liberté de conscience a donc un prix. En revanche, les huguenots peuvent toujours s'appuyer à l'échelon local sur leur consistoire. Ces situations de Refuge et de Désert ont-elles influé sur le contenu des doctrines théologico-politiques ? Nicolas Piqué pose la question à travers l'analyse de l'œuvre de Pierre Jurieu. Les positions de ce personnage vont du « loyalisme monarchique » à la défense de la « souveraineté populaire ». Ainsi, après 1685, Jurieu remet en cause l'absolutisme des rois et bien évidemment leur « droit d'empire sur les consciences ». Par ailleurs, le pasteur affirme l'origine populaire de la souveraineté, comme le droit de désobéissance. Pour Nicolas Piqué, la pensée juréenne montre ici une réelle modernité. Il ne s'agit donc pas d'un simple retour à une conception médiévale du pouvoir.

Le second thème se propose d'explorer la piété réformée entre « soubresauts et continuités ». Ainsi, Jean-Daniel Candoux étudie les catalogues de six libraires d'Amsterdam ou de Genève spécialisés dans les livres de dévotion. Cet échantillon n'est vraisemblablement pas suffisant puisqu'il porte seulement sur près de 300 titres. Mais la quête des sources était certainement assez difficile. Dans sa volonté de cerner la dévotion des fidèles, J.-D. Candoux formule certaines hypothèses. Ainsi, les ouvrages diffusés témoigneraient d'une dévotion baroque, centrée sur le thème de la mort, commune avec le catholicisme. Il est dommage que l'auteur n'ait pas présenté ses données de façon plus synthétique, par exemple sous la forme d'un tableau. En effet, le lecteur se perd un peu entre le nombre des occurrences et les pourcentages annoncés. Pour leur

part, Yves Krumenacker et Marjolaine Chevallier nous font pénétrer au cœur des pensées de Marie Huber et de Pierre Poiret. Ce dernier est convaincu que Dieu intervient lui-même au plus intime du cœur de l'Homme, pour lui signifier sa grâce. En définitive, il expose une théologie radicalement différente de la théologie rationnelle que va adopter la majorité des penseurs protestants du XVIII^e siècle. Marie Hubert, méconnue, mais dont la pensée eut une influence certaine, fait preuve également d'anti-conformisme. Ainsi, elle n'hésite pas à attaquer le dogme calviniste de l'éternité des peines. Pour elle, la purification divine est forcément limitée dans le temps.

La troisième partie du recueil pose la question de l'orthodoxie protestante au siècle des Lumières à travers la prédication et la critique scripturaire. Étudiant le sermon d'un pasteur du « second Désert », daté des années 1760-1770, Otto H. Selles démontre combien celui-ci témoigne de l'évolution globale du protestantisme français. En effet, dans son commentaire de Paul, l'auteur resté anonyme propose une véritable révolution morale. Il appelle à la constitution d'une société réformée idéale dont la hiérarchie morale et sociale serait exemplaire. Pourtant, les communications respectives de Maria-Cristina Pitassi et de Graham Gargett montrent que certains auteurs occupent une place en marge de ce mouvement. Ainsi, dans leur traduction française du *Nouveau Testament* parue en 1718, Jacques Lenfant et Isaac de Beausobre revendiquent la nécessité de situer la Bible dans son contexte littéraire et historique. Cette prise de distance par rapport à une lecture purement théologique est exposée avec courage. Elle ne manque pas d'être critiquée par les plus orthodoxes. Par ailleurs, le pasteur David-Renaud Boullier, réfugié à Amsterdam puis à Londres, entend défendre « par de bonnes raisons la foi des Mystères, sans entreprendre d'expliquer les Mystères eux-mêmes ». Ainsi, tout en restant attaché à l'orthodoxie, il manifeste avec conviction son goût pour « l'esprit rationalisant de son époque ».

L'avant-dernier thème abordé a pour titre « Historiographie et conscience historique ». Dans une belle contribution, Jacques Solé analyse la démarche de l'historien que fut aussi J. Lenfant. Ses ouvrages portent essentiellement sur l'histoire de l'Église des XV^e et XVI^e siècles. Certes, c'est en homme de la Réforme qu'il analyse les faiblesses du clergé de l'époque. Néanmoins, il discute les sources, expose sa méthode, donne des références. En bref, il propose une histoire religieuse humanisée et désacralisée. Il s'agit « d'enseigner aux lecteurs le poids des passions sur l'*homo religiosus* ». Véritables maîtres d'œuvre de l'*Histoire du Refuge de Brandebourg-Prusse*, parue entre 1782 et 1799, Erman et Reclam s'inscrivent dans ce courant historiographique, comme nous l'apprend Viviane Rosen-Prest. Ils affirment la vocation protestante dans les progrès des Lumières, qu'ils accompagnent d'un rejet des querelles dogmatiques. Le projet d'Antoine Court « gardien de la tradition huguenote », exposé par Pauline Duley-Haour, est différent. Son ambition est de couvrir tous les aspects de l'histoire des protestants français dans le royaume et au Refuge. Pour un pasteur marqué par le prophétisme, l'un de ses objectifs est de souligner les interventions salvatrices de la Providence. Cette préoccupation apologétique n'est guère éloignée de ses coreligionnaires soucieux d'assimiler les personnages de l'œuvre de Rabelais, auteur condamné par Rome, aux acteurs de leur temps. Le but reste toujours de mieux servir l'histoire de la Réforme, comme l'écrit Olivier Donneau.

Enfin, l'ultime interrogation porte sur le rationalisme du Refuge. Plus que légitime, la question s'imposait. Elle accompagne la réflexion de la plupart des contributeurs. La thématique est explorée en utilisant différentes voies. Ainsi, C. Berkvens-Stevelinck nous conduit sur les pas des pasteurs français berlinois amenés à intégrer à la fois le piétisme luthérien et le rationalisme du philosophe Johann Christian Wolff. Cette double influence entraîne une transformation de l'homilétique. Désormais, celle-ci insiste sur la vie du fidèle et la charité chrétienne, alors que les dogmes s'estompent. H. Bost et C. Lauriol ont choisi d'autres angles d'approche. Ils analysent respectivement l'ouvrage de Jacques-Georges de Chauffepié, le *Nouveau dictionnaire historique et critique*

et celui de La Beaumelle, à propos notamment d'une réfutation de l'*Émile* de J.-J. Rousseau. Tout au long de son travail, Chauffepié se montre assez critique envers son prédécesseur P. Bayle. Ainsi, il s'en tient au caractère raisonnable de la révélation sans pour autant la soumettre à l'autorité exclusive de la rationalité. Quant à La Beaumelle, il entend affirmer haut et fort que la foi n'est pas contraire à la raison. En définitive, en refermant ce livre à la présentation très soignée, le lecteur a certes beaucoup appris. Mais surtout, il mesure pleinement la grande richesse de la pensée réformée au siècle des Lumières, dont cette recension rend compte bien insuffisamment.

Stéphane GOMIS

Gérard PELLETIER, Rome et la Révolution française. La théologie et la politique du Saint Siège devant la Révolution française (1789-1799), Rome, École française de Rome, 2004, 770 p., ISBN 2-7283-0680-X, 66 €.

S'en étonnera-t-on ? C'est un ouvrage austère, mais riche en informations -on relèvera en particulier la richesse des annexes, dont on peut regretter qu'elles sont en partie inaccessibles aux non-latinisants, une prosopographie des cardinaux et l'impressionnante somme des archives et des ouvrages mis en œuvre- que Gérard Pelletier a consacré à l'étude des relations entre la papauté et la Révolution française, qui va souvent au-delà de ce sujet, déjà vaste.

Après avoir retracé la carrière d'Angelo Braschi, né dans une famille de petite aristocratie de Romagne, dans la hiérarchie ecclésiastique jusqu'à son élection au pontificat -prenant le nom de Pie VI- à l'âge de 71 ans qu'il portait allègrement, élection par défaut puisque le nouveau pape profita de l'incapacité des puissances à se mettre d'accord sur un même candidat, Gérard Pelletier décrit le fonctionnement de la curie : rôle du Sacré Collège, des congrégations permanentes instituées par Sixte V, et surtout des congrégations particulières, réunions de cardinaux assistés de théologiens, chargées de traiter d'une question spécifique afin de pallier la lourdeur de la bureaucratie pontificale. Quatre furent consacrées aux affaires de France entre 1790 et 1799.

Un des mérites insignes de ce travail est de replacer l'affrontement sur la Constitution civile du clergé dans le contexte des combats théologiques, ecclésiologiques et politiques qui déchirèrent l'Église catholique ou l'opposèrent à certains souverains dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Et ce n'est pas un pape inexpérimenté ou pris au dépourvu qui dut se prononcer devant la Constitution civile du clergé. Le pape avait eu à faire face auparavant à des doctrines divergentes dans leur contenu, mais qui mettaient toutes en cause la primauté pontificale : réganisme de Joseph II, épiscopalisme des évêques rhénans, jansénisme richériste du synode de Pistoia dans le grand Duché de Toscane tenu à l'initiative de l'évêque Scipione Ricci. Il est significatif que les procédures de condamnation des actes de ce concile et de la Constitution civile du clergé furent parallèles et que la bulle *Auctorem fidei* fulminée en 1794 contre le synode toscan reprit des arguments qui avaient soutenu la condamnation de la réforme religieuse votée par la Constituante. La rupture entre Rome et la Constituante était inévitable selon Gérard Pelletier qui étai sa appréciation par des arguments convaincants quand ils ne sont pas inattaquables. Si la lenteur -relative- de la condamnation de la politique religieuse de la Constituante s'explique par les pesanteurs bureaucratiques autant que par la crainte d'un schisme, cette décision était obligée. D'abord parce que le texte apparaissait comme le fruit tout à la fois de la « Philosophie », qui semait partout l'impiété et l'esprit de rébellion, et du jansénisme. La théologie dénonça en même temps ou alternativement un complot de libre penseurs et un complot janséniste. Surtout, la Constitution civile fut rejetée comme hérétique parce qu'elle affirmait et exprimait la prétention du temporel à s'immiscer dans les affaires du spirituel. Aux yeux de Rome, la Constituante n'avait aucune légitimité pour vouloir réformer l'Église, sa structure -redécoupage des circonscriptions diocésaines et son fonctionnement -élection des évêques-